

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Covid-19 - Indépendants

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Covid-19 – Indépendants, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 26.07.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1

Abréviations

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
BSV	Bundesamt für Sozialversicherungen
EO	Erwerbsersatzordnung

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
APG	allocations pour perte de gain

Chronique générale

Economie

Politique économique

Situation et politique conjoncturelle

DÉBAT PUBLIC
DATE: 17.04.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Si de nombreux indépendantes et indépendants n'ont pas pu bénéficier des crédits-relais ou du chômage partiel car la fermeture de leur business n'avait pas été décrétée, ils ont néanmoins perdu jusqu'à 90% de leur revenus dans une économie qui tourne au ralenti à cause de la crise **Covid-19**. Cette situation concerne près de 270'000 **indépendantes et indépendants** tels que les chauffeurs de taxi, les phytothérapeutes, les graphistes, les ergothérapeutes ou encore les ostéopathes. Après de nombreux échanges avec le Conseil fédéral, une solution a finalement été trouvée. Les indépendantes et indépendants pourront bénéficier, avec effet rétroactif au 17 mars 2020, de l'allocation perte de gain (**APG**) à hauteur de **196 francs suisses par jour**. Cette décision a été prise en concertation entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS). Elle aura un coût estimé à 1,3 milliards de francs suisses. Les indépendantes et indépendants ont donc obtenu gain de cause après avoir menacé de manifester. ¹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 02.07.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la crise du **Covid-19**, le **soutien aux indépendantes et indépendantes a été prolongé jusqu'au 16 septembre**. Cette aide, liée à l'allocation perte de gain (APG), avait disparu entre fin mai et début juin avec la suppression des restrictions liées au Covid-19. ²

1) LT, 1.4., 2.4.20; NZZ, 9.4.20; LT, 14.4.20; AZ, LT, NZZ, 17.4.20
2) LT, 18.6.20; CdT, LT, NZZ, 2.7.20